



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.6/1997/L.2/Add.4
18 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME
Quarante et unième session
10-21 mars 1997
Point 7 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX
DE SA QUARANTE ET UNIÈME SESSION

Projet de rapport

Additif

Rapporteur : Sweeya SANTIPITAKS (Thaïlande)

Résumé des débats et du dialogue consacrés à l'éducation et à
la formation des femmes, présenté par l'animatrice du Groupe

1. Le Programme d'action de Beijing a noté le rôle central de l'éducation dans la promotion des femmes et les nombreux avantages qui en découlent pour leur épanouissement et leur autodétermination. L'éducation et la formation étaient nécessaires pour que les femmes puissent participer pleinement et sur un pied d'égalité à la prise de décisions à tous les échelons et à la définition des orientations futures de leur communauté.

2. L'éducation était un droit ancré dans la constitution de nombreux pays, mais la jouissance de ce droit continuait de se heurter à des obstacles pour beaucoup de citoyens, en particulier les femmes et les fillettes. L'application de la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et du Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, adoptés par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande, 1990), appelait une mobilisation de toutes les composantes de la société. Dans divers pays, des initiatives avaient été prises, y compris au plus haut niveau, en vue de réaliser ces objectifs et de respecter les engagements pris à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en faveur de l'éducation. On a jugé que pour assurer un accès égal à l'éducation pour tous, un effort conjoint était nécessaire de la part des gouvernements et de la société en général à partir de la première enfance et au-delà. Le rôle essentiel de l'État et la responsabilité qui lui incombait de garantir pour tous l'accès à un enseignement de qualité ont été confirmés. On a cependant souligné que, dans le contexte des efforts de décentralisation, le rôle des institutions régionales et locales ainsi que les

organisations non gouvernementales et du secteur privé revêtait une importance croissante. Alors que certains ont demandé une amélioration de la qualité dans les écoles du secteur public plutôt que dans celles du secteur privé, tout en préservant la gratuité de l'enseignement primaire, d'autres ont proposé de favoriser un environnement politique plus libéral pour laisser libre cours à la concurrence entre le secteur public et le secteur privé. Une nouvelle alliance entre les milieux de l'enseignement et les organisations non gouvernementales devrait contribuer aux types d'actions nécessaires en vue d'un bénéfice et d'une synergie mutuels. Des exemples de réseaux fructueux, créés aux niveaux national et régional, ont été mentionnés.

3. Les femmes représentaient la majorité des analphabètes dans le monde. Ces chiffres avaient constamment augmenté à cause de l'accroissement rapide de la population dans certaines sous-régions. Un appel pressant a été lancé pour l'élimination de l'analphabétisme et pour atteindre les objectifs définis dans le Programme d'action, à savoir la réduction de l'analphabétisme féminin à la moitié au moins de son taux de 1990. Des campagnes d'alphabétisation fructueuses avaient été menées dans de nombreux pays par le gouvernement, en collaboration avec les organisations non gouvernementales et le soutien actif des médias. Étant donné le lien étroit qui existait entre analphabétisme et pauvreté, ces campagnes d'alphabétisation devaient inclure des formations techniques et des formations génératrices de revenus, aussi bien qu'une information sur la santé et la citoyenneté, pour être efficaces.

4. Il a été reconnu que l'éducation générale de base était fondamentale et qu'elle donnait accès à des études et à une formation plus poussées. Si chaque enfant achevait ses études primaires et le premier cycle de l'enseignement secondaire et que les adultes recevaient un enseignement général de compensation, et même si cette condition n'était pas suffisante, cela contribuerait à promouvoir plus durablement l'égalité que n'importe quelle mesure politique ne concernant que les études supérieures ou la formation.

5. Un certain nombre d'obstacles continuaient d'entraver l'accès des filles à l'éducation, tels que les attitudes traditionnelles, l'enseignement et le matériel pédagogique inadéquats et à connotation sexiste, le harcèlement sexuel et la pénurie d'établissements scolaires. Il en a résulté que les filles, dans quelques sous-régions, ont obtenu des résultats scolaires médiocres, ont redoublé de façon répétitive et ont enregistré un taux d'abandon scolaire précoce plus élevé que les garçons. On a invoqué comme raison principale de cet abandon de la part des filles leurs obligations quant aux corvées ménagères, le mariage et la grossesse précoces.

6. Dans les pays en transition, il s'est avéré que pour permettre l'embauche des femmes, une condition essentielle était d'assurer une formation et un recyclage spécifiques, et d'adapter cette formation aux besoins du marché du travail qui évoluait.

7. Les filles et les femmes qui se trouvaient dans des situations particulièrement difficiles, avec des besoins spécifiques, étaient confrontées à une discrimination dans l'accès à l'éducation et à l'insuffisance du matériel de formation et des systèmes d'appui. Un environnement favorable à l'apprentissage qui réponde aux besoins spécifiques devrait renforcer les performances dans le

domaine de l'éducation. On a noté que les nouvelles technologies ouvraient des nouvelles voies aux étudiantes handicapées.

8. Pour améliorer l'accès et le maintien des filles à l'école, un certain nombre de mesures avaient été prises. Le recrutement d'un plus grand nombre de femmes enseignantes réduisait le spectre du harcèlement sexuel et fournissait en même temps un modèle à suivre pour les filles. Les programmes d'enseignement accessibles à tous ou les écoles itinérantes avaient donné d'excellents résultats, en particulier dans les zones rurales isolées ou pour certaines populations comme les minorités ethniques ou les groupes de nomades. Dans de nombreux pays en développement, les mécanismes de soutien comprenaient la diffusion de nouvelles technologies qui facilitaient l'accomplissement des tâches domestiques pour les filles et les femmes. L'influence des parents, et en particulier celle des mères sur l'éducation des filles, était reconnue et différentes initiatives étaient prises pour les impliquer dans le processus. Les cantines scolaires offraient un autre moyen pour encourager les filles à poursuivre leur scolarité. Des programmes de parrainage fournissaient aux filles des modèles positifs et renforçaient leur motivation et leur amour-propre. Dans certains pays, des dispositions étaient prévues pour transférer les écolières enceintes vers d'autres écoles où les enseignants étaient sensibilisés à la nécessité de réduire le taux d'abandon scolaire. On a vivement conseillé de dynamiser l'éducation physique et sportive, spécialement pour les filles et les femmes.

9. Une analyse sexospécifique des questions relatives à l'éducation et à la formation pouvait servir de base à une réflexion plus poussée et à des propositions novatrices de portée générale à soumettre aux décideurs politiques. L'intégration d'une perspective sexospécifique impliquait la suppression des stéréotypes dans les manuels scolaires et les programmes de formation des maîtres; l'introduction, à tous les niveaux, de matériels éducatifs adaptés en particulier dans les domaines des mathématiques, des sciences et des techniques et lors de la mise au point des programmes d'enseignement; la promotion d'études sur le rôle des hommes et des femmes et la création d'un poste de médiateur pour l'égalité hommes-femmes. Elle comprenait aussi la promotion d'un plus grand nombre de femmes aux postes de responsabilité dans les établissements d'enseignement. Une éducation non discriminatoire serait bénéfique aussi bien pour les filles que pour les garçons et contribuerait en fin de compte à l'égalité entre hommes et femmes.

10. Pour être efficace, la formation professionnelle des femmes devait être reliée au marché du travail, faute de quoi les femmes continueraient de se heurter à des difficultés et à des inégalités. La capacité d'insertion sur le marché était la clef pour accéder à un emploi salarié ou indépendant. La ségrégation persistante au niveau de l'emploi trouvait son origine dans les choix des femmes et des hommes quant aux domaines d'études et de spécialisation. Les initiatives visant à amener les femmes dans des secteurs où elles n'étaient traditionnellement pas présentes avaient eu quelque succès. On avait besoin d'un système d'information sur le marché du travail qui soit redéfini et mis à jour. Il faudrait qu'un plus grand nombre de femmes entre dans le champ grandissant des nouvelles technologies de l'information. Pour rendre les femmes capables de participer à la formation et au recyclage, des systèmes d'appui, y compris des crèches, devaient être mis en place.

11. Seule une minorité de femmes s'étaient orientées vers les sciences et les techniques et avaient réussi à faire carrière dans ces secteurs. Un certain nombre d'initiatives avaient été prises pour les rendre accessibles aux filles et aux femmes et pour développer leur potentiel créatif. Elles comprenaient l'élaboration de projets spécialement destinés aux femmes, des mesures incitatives (compétitions, récompenses, etc.), des réunions scientifiques, des expositions itinérantes et la mise à disposition de matériel scientifique pour les filles. On a souligné qu'il serait utile de rendre publiquement hommage à des femmes scientifiques célèbres et de faire connaître leurs contributions pour les donner en exemple. On a souligné également la nécessité de renforcer la motivation des filles pour qu'elles poursuivent des études supérieures et atteignent des postes de responsabilité dans les domaines scientifiques. Les facteurs psychosociologiques jouaient un rôle important dans le changement d'attitude des filles et de leurs parents quant à ces choix.

12. En cette période où les connaissances, les normes sociales et les techniques évoluaient rapidement, l'éducation et la formation étaient nécessairement un processus qui devait se poursuivre tout au long de la vie. Pour les femmes, l'éducation permanente était toujours un moyen d'acquérir des connaissances de base, y compris l'alphabétisation, et de rompre le cycle de la pauvreté. L'apprentissage continu comprenait l'éducation pour la citoyenneté et la démocratie, l'acquisition de notions élémentaires du droit, l'accès à l'information et le choix délibéré de l'information. L'enseignement à distance et l'utilisation de nouvelles techniques de communication pour l'éducation des adultes offraient des avantages aux femmes, qui étaient souvent handicapées par un manque de mobilité, de temps et de moyens financiers. L'éducation des adultes ne pouvait néanmoins être efficace que si les femmes en reconnaissaient la valeur. Toute forme d'éducation destinée aux adultes nécessitait un environnement favorable et devait s'inscrire dans un processus de participation où tous les acteurs seraient engagés. Les premiers pas avaient été faits dans certains pays en vue de créer un système qui soit universellement accessible, avec des passerelles souples permettant le transfert des inscriptions entre les différents établissements et la reconnaissance des diplômes, ce qui profiterait largement aux femmes.

13. La tendance à réduire les budgets de l'éducation, qui étaient par ailleurs affectés par une demande plus forte due à la croissance démographique dans de nombreux pays et par les mesures d'ajustement structurel, avait des répercussions néfastes sur les systèmes éducatifs touchant en particulier les filles. Une planification plus stratégique des ressources dans le domaine de l'éducation s'imposait, impliquant notamment une enveloppe suffisante pour l'enseignement primaire ainsi qu'une redistribution de fonds provenant d'autres secteurs, par exemple les dépenses militaires. À cet égard, on a rappelé la formule 20/20 qui avait été acceptée au Sommet mondial pour le développement social et renforcée dans le Programme d'action. La communauté internationale et les organisations internationales étaient invitées à appuyer les initiatives nationales et la réalisation des objectifs du Programme d'action, y compris l'engagement de consacrer 0,7 % du produit national brut des pays développés à l'aide publique au développement.